

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 209

Artikel: Vieilles Chansons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251467>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le pasteur Boyve, historien neuchâtelois dit, sans indiquer les sources, que le plateau des Franches-Montagnes était compris dans la donation que fit, à l'évêque de Bâle, Rodolphe III, roi de la Transjuranne, en 999, de l'abbaye de Moutier-Grandval et de ses dépendances. (*) C'est fort probable. Du reste cette donation fut confirmée, avec le consentement de l'empereur Othon III, en l'an 1000, et la délimitation du territoire dont l'évêché fut doté par suite de cette donation, fut opérée en 1002. Pour résumer tous ces faits, nous tirons la conclusion suivante : *La donation de l'abbaye de Moutier-Grandval à l'église de Bâle, en 999, fit passer immédiatement dans le domaine temporel de cette église, les districts actuels de Moutier, des Franches-Montagnes, de Courtelary, de Neuveville, et la portion de l'ancienne prévôté de St-Ursanne, qui fait partie du district actuel de Porrentruy.*

Le don de Rodolphe III, à l'Evêché de Bâle, de l'abbaye de Grandval et de ses dépendances, ne conférait pas précisément le don de propriété à l'évêque de Bâle, mais celui de souveraineté. Dans cette contrée de la Montagne de Muriaux, d'autres personnes avaient sans doute la possession de terres, de droits, de juridiction, sur lesquels l'abbaye de Moutier-Grandval, puis l'évêque de Bâle n'acquiescent que des droits de souveraineté, que le roi de la Bourgogne Transjuranne possédait et qu'il donna à l'Evêché de Bâle (**). Parmi ces propriétaires étrangers au monastère de Grandval, on doit surtout nommer les comtes de Fenis-Hasenbourg-Neuchâtel, issus des comtes d'Ollingen, possesseurs de vastes domaines près de Bienne, de Neuchâtel et jusque fort

(*) Voici ce qu'il écrit, tome I, p. 110 : « Le roi Raoul (ou Rodolphe) donna en outre au même évêque (Adalbéro de Bâle) la seigneurie de Spiegelberg, de laquelle dépendait la Montagne des Bois, la seigneurie et forteresse de Franquemont, et le village et château de Kalenberg ».

(**) Nous croyons utile de faire observer, que l'on doit distinguer le droit de suzeraineté du droit de seigneur et de propriété, et que malgré la réunion de ces différentes portions de territoire au domaine temporel de l'Evêque de Bâle, les comtes et les nobles ou barons voisins y ont conservé longtemps encore ses droits de propriété et de basse juridiction sur les hommes et sur leurs lieux respectifs.

larmoyante semblait venir d'un amas de broussailles à dix pas d'elle.

— Qui pleure ? demanda-t-elle en arabe.

Aucune réponse ne lui fut faite.

— Qui est là ? répéta-t-elle.

Pas un mot ne fut prononcé, mais des sanglots convulsifs, des plaintes, des gémissements d'enfant se succédèrent.

Elle s'élança sans hésiter dans la direction des pleurs et vit un pauvre petit être enveloppé dans sa *gandoura* (chemise sans manche et peu montante) ; son hurnous lui servait d'oreiller.

— Qu'as-tu ? demanda la jeune femme, toujours en arabe.

— Mal... mal... La chèvre m'a fait tomber... Je saigne,

— Où ?

— Là...

Et il montra une blessure assez grande un peu au-dessus du front.

— Pauvre petit ! murmura-t-elle en le regardant avec compassion, et en le couvrant de mille cajoleries féminines.

avant dans la contrée où furent bâties les villes de Berne et de Fribourg, en même temps qu'ils possédaient de vastes domaines dans les Franches-Montagnes et jusqu'en Ajoie où ils bâtirent le château d'Asuel ou d'Hasenbourg.

Tout en devenant seigneurs territoriaux des Franches-Montagnes, les évêques de Bâle durent laisser aux comtes de Wenis-Neuchâtel la jouissance des domaines dont le roi Rodolphe III avait fait don à l'Eglise de Bâle.

Ce fut probablement pour séparer les terres de la domination réciproque et les droits de chacun, après le don du roi de la Transjuranne à l'Eglise de Bâle, que les comtes de Neuchâtel et l'évêque de Bâle firent placer des limites frontalières. Une borne vers les Convers, qui n'est autre qu'un rocher isolé, porte la date 1002. Une autre se voit encore, près de Biaufond, sur les rives du Doubs. Cette borne séparait déjà auparavant les territoires des Helvètes, des Séquanais et des Rauragues. Ce même point servait de démarcation entre les royaumes d'Austrasie et de Bourgogne ; il divise également, encore de nos jours le diocèse de Bâle, de Lausanne et de Besançon, enfin, il sépare la France, les cantons de Neuchâtel et de Berne.

Cette date de l'an mille deux concorde donc avec le don du dernier roi de la Transjuranne à l'Eglise de Bâle et semble justifier une antique tradition concernant les comtes de Neuchâtel, Ceux-ci étant possesseurs de grands domaines dans les Montagnes du Doubs et dans l'Ajoie, allaient quelquefois visiter ces biens. En passant par le plateau des Franches-Montagnes, par le chemin des Fées ou de la Dame, dont nous avons déjà parlé, ils s'arrêtaient en chemin à une station ou maison de chasse que cette tradition place à Spiegelberg.

(A suivre).

Vieilles Chansons

I. Bon An en Ajoie.

C'était une coutume antique qu'à la veille du Nouvel An, en Ajoie, de gais compères, accompagnés souvent de fanfares joyeuses, allaient

Peu fait à de semblables caresses, son cœur d'enfant se détendit ; il ouvrit ses bras bruns, s'essuya les yeux avec le revers de son burnous, et sourit à la Française qui l'embrassa.

— Comment t'appelles-tu ?

— Alim.

— Où demeures-tu ?

— Là-bas, dans le gourbi d'Abdallah.

— Comment se nomme ta mère ?

— Yamina, répondit-il.

Puis, se ravisant, et craignant d'en avoir trop dit, il demanda :

— Tu es belle, mais tu n'es pas Kabyle, toi ?

— Non, je ne suis pas Africaine, mon petit Alim ; je suis celle qui t'aime et qui va te porter à Yamina, parce que ta blessure saigne, et qu'il faut la nettoyer avant de la panser.

Alim passa la main sur sa tête une oppression convulsive souleva sa petite poitrine.

La jeune femme banda le front de l'enfant avec son mouchoir de batiste ; elle lui donna une nouvelle caresse et le prit dans ses bras ; Alim avait cinq ans.

souhaiter la nouvelle année aux paisibles habitants. Une pensée religieuse se mêlait à cet usage. Hélas, ces antiques traditions se perdent vite pour faire place à d'insipides chansons de Café.

Voici un de ces chants populaires en patois qu'on entend encore dans l'un ou l'autre village de l'Ajoie, surtout dans la Baroche.

I.

Voici lo bon an qu'a veni
Que to lo monde a redjoyi,
Atain les gros que les petés ;
Que Due vo botte an in bon an ;
Que Due vos beille lai bouenne annais !

II.

Lai douce Viérdje ét in djardin,
Qu'ai yî crâchait de tos les bîns,
Qu'ai yî crâchait di pain, di vin.
Que Due vo botte an in bon an ;
Que Due vos beille lai bouenne annais !

III.

Ah ! baillètes nos des vos échalons
Que sont pé dedain vos mageons ;
O Due vos beille lai bouenne annais,
Denne bouenne annais, sin nos rotrais,
Que Due vos beille lai bouenne annais !

IV.

Bayait nos des vos bons tschain bons
Qu'sont pendus aîpré vos bâtons.
Bayait nos des vos bons rôtis.
Qu'sont pendu aîpré vos rentis !

V.

Copais d'y lai sain regardé,
Enne poignye d'airdjent sain compté ;
Copais d'y lai sains regardé,
Que Due vos botte an in bon an.

VI.

Ne nos faites peu trop demoirais
Nos ains les pies têt édjalais
Et lai bairbe tote giévrais.
Que Due vos beille lai bouenne annais.

VII.

En vos bailland bîn lo bon soi
A père, ait lai mère, ait toi
Et à to lés petés l'afins,
Que Due vos botte an in bon an
Que Due vos beille lai bon an !

Si quelqu'un refusait de payer tribut au bon-an, au lieu de souhaits, les délinquants

— Je voudrais rester avec celle qui m'aime, dit-il, et puis aussi avec mon cheval et ma *gandour* (perdrix).

— As-tu des frères et des sœurs ?

— Oui. Mon grand frère c'est Mohamed, et Aïcha, c'est ma petite sœur.

— Les aimes-tu beaucoup ?

— *Ydrîe Allah* (Dieu le sait), répondit l'enfant.

— Je te demande si tu les aimes.

— *Ydrîe Allah.... ydrîe Allah*, répétait-il.

Ils approchaient du gourbi de Yamina.

— Là..., là..., c'est là..., répétait Alim en montrant une hutte d'où s'exhalait une odeur fétide.

L'arrivée de la Française fut une grosse affaire. Mille « you !... you !... » saluèrent sa bienvenue.

(La suite prochainement).

étaient accablés de malédictions. Alors les chanteurs se gardaient bien d'oublier les paroles finales du poète prévoyant :

VIII.

Que Due vos beille des raites aïssé,
Pe de tchais po les aïtraipé,
Pe d'bâtons po les assainé....
Que Due n'vos beille la bouënné annais,
Que Due n'vos beille la bouënné annais.

II. Le Jour des Rois.

Vieux chant de la Baroche.

I.

Réjouis-toi, chrétien, voici ta fête.
Voici le jour qui t'apporte la foi :
L'astre qui luit au dessus de ta tête,
Vient t'annoncer ton Sauveur et ton Roi.

II.

Trois rois, conduits par l'étoile brillante,
A Bethléem vont voir ce nouveau-né :
D'un Homme-Dieu la merveille étonnante
Surprend leurs yeux et ranime leur foi. (*)

III.

La foi leur dit : c'est ici notre maître ;
Et devant lui les rois sont des néants.
C'est le grand roi, c'est le souverain être.
Présentez-lui l'or, la myrrhe et l'encens.

IV.

Pécheur, apprend, quand la grâce t'appelle,
Comme ces rois, à suivre ses attraites.
Suis l'Esprit-Saint, ne lui sois plus rebelle :
Sa grâce peut s'éclipser pour jamais.

V.

Présentons tous à Dieu notre prière,
Présentons-lui nos cœurs et notre amour.
Voilà nos dons, en voilà la matière.
C'est le présent qu'il veut en ce jour.

(*) Autrefois foi se prononçait fwé.

Menus propos

Les méfaits de l'électricité.

Quoique nous sommes sur le point d'installer à Porrentruy l'électricité, celle-ci n'offre pas rien que des avantages. Même un grand quotidien de Paris en énumère les inconvénients sous le titre qu'on vient de lire : dans la même journée le feu s'est déclaré dans le magasin de nouveautés de la Belle Fermière. Acquéreur du magasin, il y a une semaine environ, le nouveau propriétaire a fait installer l'électricité dans plusieurs salles du rez-de-chaussée qui en étaient dépourvues ; et comme de juste il voulut expérimenter cet éclairage. Mal lui en prit. Il fit jouer les divers leviers du tableau de distribution et soudain une étincelle jaillit de l'un des contacts. Cette étincelle mit le feu à un flot d'étoffes et, en quelques quelques secondes l'incendie se propagea, puis gagna les cinq étages, sans toutefois causer aucun accident de personne ; mais les pertes sont énormes. A rapprocher cet incendie dont est victime un nouveau propriétaire, de l'explosion de gaz formidable de l'avenue du Maine, et un autre habitant un quartier différent dans la capitale. Gaz et électricité, c'est tantôt l'un, tantôt l'autre. Ils se disputent la palme. Mais dans cette journée, l'électricité détient le record, puisque deux ouvriers électriciens, peu de temps auparavant, occupés à chercher une fuite dans un égoût

situé sous la rue des Petits-Champs, pensèrent être brûlés tout vifs. Ne nous parlera-t-on donc jamais que des dangers de l'acétylène ?

* * *

Une nappe d'autel en cheveux. — Une paroissienne très riche de l'église Saint-Frideswide, à Londres, dans le quartier de Poplar, vient de donner à la fabrique une nappe d'autel qui est une des choses les plus extraordinaires que l'on puisse voir.

Au lieu d'être en toile fine, cette nappe a été tissée en cheveux. Il y en a de noirs, de blancs, de blonds et de châains. La bordure, aux tons dorés, a été faite en cheveux roux.

C'est l'œuvre d'un spécialiste en cheveux qui a mis plus de dix ans à l'achever. Elle lui a été payée, assure-t-il, 2,200 livres sterling, autrement dit 55,000 francs.

On ne dit pas qui a fourni les cheveux nécessaires à la confection de cette nappe, qui mesure 1 m. 40 de large sur près de 3 mètres de longueur. Comme il y a des cheveux de toutes les nuances, quelques-uns croient que tous les perruquiers de Londres ont dû être mis à contribution.

* * *

La bière à Berlin. — On a consommé à Berlin, pendant l'année 1900, 4,135,898 hectolitres de bière, soit 209 litres par tête.

Le chiffre est joli, vu que les enfants qui forment une grande partie de la population, entrent en ligne de compte pour l'établissement de la moyenne.

On ne sera pas surpris d'apprendre que ces chiffres n'ont été atteints, jusqu'à présent, dans aucune autre ville du monde.

Heureux Berlinoïis, ils détiennent donc un « record » !

* * *

La propriété d'une barbe. — Un habitant de Marienbourg (Prusse occidentale) avait parié un soir, à la brasserie, que, moyennant la somme de cent marks qui serait consacrée à une œuvre philanthropique, il ferait couper la barbe opulente qui encadrait son visage. Sa femme, indignée, l'empêcha de mettre son projet à exécution, déclarant que, mariée sous le régime de la communauté, elle avait des droits sur la barbe de son mari.

Le groupe d'habitants contre lequel le mari avait parié vient d'introduire une instance auprès du tribunal de Marienbourg, afin d'obtenir, soit le paiement de cent marks, soit l'entrée en possession de la fameuse barbe.

Et une nouvelle curiosité va franchir les annales de la jurisprudence.

* * *

Le féminisme est en marche. — Des annonces publiées dans plusieurs journaux américains demandaient dernièrement des femmes, pour remplir l'emploi de conducteurs sur les voitures de la Compagnie des tramways électriques de l'Ohio. Neuf heures de travail par jour, une journée de congé hebdomadaire, et, comme appointements, quatre dollars par semaine.

Les postulantes furent nombreuses : il s'en présenta mille deux cent trois. La Compagnie n'en prit que sept, désireuse de procéder tout d'abord à un essai.

Ces sept élues sont, paraît-il, des jeunes filles de très bonnes familles.

Maintenant, cet emploi convient-il à des femmes ? Grande controverse. Les uns trouvent que le sexe faible n'est pas fait pour diriger des tramways, mêmes électriques. Les autres estiment au contraire que cette profession est tout ce qu'il y a de mieux pour les maintenir.... dans la bonne voie.

Ça et là

Ville américaine. — Une ville de dix mille habitants s'est fondée en Amérique en une seule nuit. Elle porte le nom de Lawton.

Les concessionnaires de terrains sont arrivés le soir, ont dressé leurs baraquements, apportés sur des charrettes, le long de rues et de places tracées au cordeau, et le lendemain la vie a commencé. A l'heure actuelle, au bout de quinze jours d'existence, on compte déjà à Lawton quarante maisons de commerce, plus un journal. Il est même question d'établir une banque. Les maisons de jeu sont ouvertes jour et nuit. Enfin, un millier d'Indiens Comanches ont installé leurs tentes près de la nouvelle ville.

D'autre part, le *Cosmos* raconte comment un Italien, en Californie, a créé une station balnéaire en transformant en maisons des voitures de tramways d'ancien modèle dont les compagnies ne pouvaient plus se débarrasser.

La ville a reçu le nom de Car Town (ville des chars).

Certaines de ces maisons, formées de plusieurs tramways juxtaposés ou superposés, aménagés d'ailleurs convenablement de façon à remplir leur destination nouvelle, sont habitées par des familles riches ou aisées, qui ne s'y trouvent pas mal.

* * *

Un millionnaire chemineau. — On raconte qu'un jeune millionnaire de New-York, M. James Eads How, qui a hérité d'une fortune princière, refuse d'en faire un usage personnel parce qu'il ne l'a pas gagnée.

Guidé par ce rare scrupule, il s'est fait chemineau ; il accepte, chemin faisant, toute espèce de travail qu'on lui offre et empoche la rémunération. Il est vêtu plutôt misérablement et ne se permet d'autre luxe qu'une chemise toujours blanche.

Lundi, il était à Chillicothe (Missouri), où il a trouvé à s'employer à fendre du bois contre le logement et la nourriture. Tous les habitants de la localité étaient rassemblés pour voir ce phénomène d'un millionnaire fendant des bûches pour gagner sa vie.

M. How, qui a reçu une haute éducation, se mêle aux humbles et aux travailleurs, dit-on, pour étudier les misères sociales. Il a fait récemment, en passant, un don de 250,000 francs aux pauvres de Saint-Louis.

M. James Eads How, nous croyons fort, n'aura pas beaucoup d'imitateurs.

* * *

Le service de la voirie de Berlin met en essai à l'heure actuelle un nouveau macadam, qui est appelé, dit-on, à remplacer dans un bref délai tous les systèmes employés jusqu'à présent, tels que pavage en bois, macadam ordinaire, asphalte, etc. Le produit nouveau consiste en un mélange de ciment et de granit pulvérisé ; il offre l'avantage de n'être pas influencé par la chaleur, tout en étant moins sonore que l'asphalte et le pavé ordinaire, et en occasionnant des frais d'entretien beaucoup moindres que le pavé de bois.

* * *

La logique des esprits forts. — L'*Echo soissonnais* conte un curieux trait de mœurs libres-penseuses.

Un maire, farouche anticlérical, avait conseillé à un de ses administrés de ne pas faire baptiser son jeune enfant.